

Écoles primaires et maternelles - Subvention pour classes transplantées ou de découverte - Quatrième répartition au titre de 2002

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les sommes suivantes pour les classes transplantées ou de découverte de l'année 2002, quatrième répartition.

SEJOURS LIBRES : 3 294,72 €

Ecoles	Dates	Nombre d'élèves	Nombre de journées	Lieu	Coût	Coût	Bénéficiaires
Granvelle primaire	09 au 14.12.02	26	156	Batailleuse 25370 Rochejean	8,32 €	1 297,92 €	Coopérative Scolaire
Rosemont primaire	25 au 30.11.02	40	240	Combe St-Pierre 25140 Charquemont	8,32 €	1 996,80 €	Coopérative Scolaire
		66	396		8,32 €	3 294,72 €	

FOL DU RHONE : 1 048,32 €

Ecoles	Dates	Nombre d'élèves	Nombre de journées	Lieu	Coût	Coût	Bénéficiaires
Fontaine Ecu primaire	05 au 11.06.02	21	126	66420 Le Barcarès	8,32 €	1 048,32 €	FOL du Rhône
		21	126		8,32 €	1 048,32 €	

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la répartition qui lui est proposée et en cas d'approbation à prélever la somme de 4 343,04 € au budget primitif 2002 chapitre 92.255.6574 CS 21100.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ce dossier.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2002.